

# De plus en plus d'intérimaires font valoir leur droit à la formation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les intérimaires disposent en Suisse d'un propre fonds affecté à leur formation continue. Le fonds temptraining est financé par la Convention collective de travail Location de services et swisstaffing en assure la gestion opérationnelle.



**Myra Fischer-Rosinger** est la vice-directrice swisstaffing et la directrice du fonds temptraining.

Quiconque travaille à titre temporaire a droit, après 22 jours d'engagement déjà, à des prestations et peut toucher, au titre de la formation, un montant de 5000 fr. au maximum pour les redevances de cours, et de 2300 fr. pour les pertes de gain. Le droit à la prestation a été maintenu volontairement à bas niveau, afin que le plus grand nombre possible d'intérimaires intéressés puissent bénéficier de ce fonds.

Et ils le font! Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, moment où temptraining est devenu opérationnel, la demande de prestations de formation continue croît de mois en mois. Jusqu'à la fin mai 2013, temptraining a déjà recueilli 2337 demandes de formation. La grande majorité d'entre elles (70 pour cent) a été satisfaite. Une part du solde est encore en suspens. Au total, temptraining a alloué pendant les onze premiers mois 3,2 millions de francs pour les redevances des cours et les indemnités de perte de gain.

## Promotion ciblée

Avec son offre, temptraining a pour but de maintenir et promouvoir l'employabilité des travailleurs temporaires en Suisse. C'est pourquoi temptraining – en tant qu'unique fonds de formation continue CCT en Suisse – admet aussi des formations continues interbranches et interprofessionnelles. Les travailleurs intérimaires peuvent suivre une formation continue dans leur domaine d'activité traditionnel ou actuel, mais ils n'ont pas l'obligation de se limiter à cela. Si donc une

collaboratrice occupée au stock désire suivre une autre formation pour devenir chauffeur de poids lourd, ou si un employé de la construction veut prendre un cours d'anglais, rien ne s'y oppose. temptraining soutient près de 800 établissements de formation continue en Suisse et, par conséquent, un large éventail de cours dans pratiquement toutes les branches.

## Les intérimaires: un public cible spécial

temptraining s'adresse à un groupe pour lequel la formation continue revêt une importance particulière. Par comparaison à l'ensemble de la population, il y a nettement plus d'intérimaires à ne pouvoir attester que de l'achèvement de la scolarité obligatoire (22 pour cent contre 14 pour cent) ou d'un apprentissage (59 pour cent contre 45 pour cent). 37 pour cent des temporaires sont engagés en qualité d'auxiliaires, alors que pour l'ensemble de la population, ils ne sont que 10 pour cent à occuper une telle position.

La répartition des demandes montre que des personnes assez peu qualifiées font usage de l'offre de temptraining. Les cours dans les domaines des qualifications de base et élargies prédominent. Un quart des formations continues accordées sont des cours touchant au secteur de la construction (grutier, assainissement de l'amiante, etc.), un deuxième quart est fait des cours de langues, souvent dans une des langues nationales. Par conséquent, temptraining apporte également une pierre importante à l'intégration. Les domaines des véhicules/logistique, de la sécurité au travail, mais également celui de l'économie représentent à chacun 10 pour cent des cours (voir graphique).

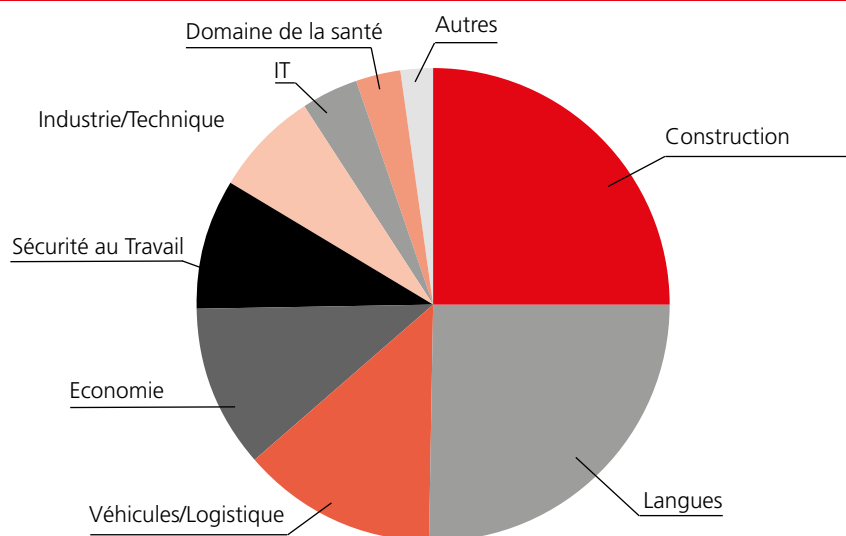
## Le rôle des services de l'emploi

Pour la promotion ciblée de l'employabilité, le soutien des services de l'emploi est également précieux. En effet, la moitié des demandes de formation continue est déposée par le service de l'emploi concerné. Ce faisant, il agit en quelque sorte comme un parrain et conseille ses travailleurs temporaires dans le choix de la formation appropriée. Du fait de ses contacts étroits avec la corporation des employeurs en Suisse, il peut assez bien juger par quelles mesures de formation continue un candidat peut consolider avantageusement son employabilité.

Si le service de l'emploi présente la demande pour son intérimaire, il assume aussi, dans plus de la moitié des cas (57 pour cent), le préfinancement des frais de cours. La prestation de préfinancement qu'il offre est très appréciée du travailleur temporaire. Nombre d'entre eux ne seraient pas en mesure en effet d'avancer eux-mêmes les coûts avant que temptraining ne les rembourse. temptraining ne peut malheureusement pas, à l'heure actuelle, assumer un préfinancement en raison des risques de perte et se réjouit donc d'autant plus que les services de l'emploi interviennent souvent et volontiers à cet effet.

Myra Fischer-Rosinger

## Cours de formation continue accordés par branche



Source: temptraining